Mariée à Matara en 1949 avec consentement du père (divorcée d'avec Ruberantwari 2 enfants) doté en 1951 devant Tribunal par Ruberantwari par jugem. Trib. Cheff. Mulera (Rub. Kany) en appel Trib. Terr. en 1954 par reçu l'indongoranyo cédé ~~ce Ruberantwari~~ ~~Rwy-Jenyoni~~ ~~ayiye le enfants~~ ~~ayiye l'indongoranyo~~.

SENYONI
Colline: Ninda
Cheff. : Mulera
Terr. : Ruhengeri.

J'ai doté une femme Matara qui était mariée à un autre homme, qui avait également doté seulement j'ignorais ce fait.-

Au moment de donner l'indongoranyo, mon père a nié au Tribunal que la vache-dot du premier mari de sa fille était crevée. Malgré tout le tribunal s'est saisi de ma vache et l'a donnée à ce premier mari de ma femme et m'a pris tous mes enfants au nombre de deux et les a donné à cet homme.

J'ai protesté mais en vain contre cette spoliation.

Je viens solliciter de Monsieur le Résident son heureuse intervention dans cette palabre ou jesuis injustement condamné.-

1.127/A.I. TRANSMIS pour compétence à Monsieur l'Administrateur de Territoire de Ruhengeri qui est prié de me faire rapport.-

Kigali, le 18 février 1958.-
Le Commissaire Provincial,
Résident du Ruanda
M. DESSAINT

Dessaint

A/255/T.I.14

Ruhengeri
3909